

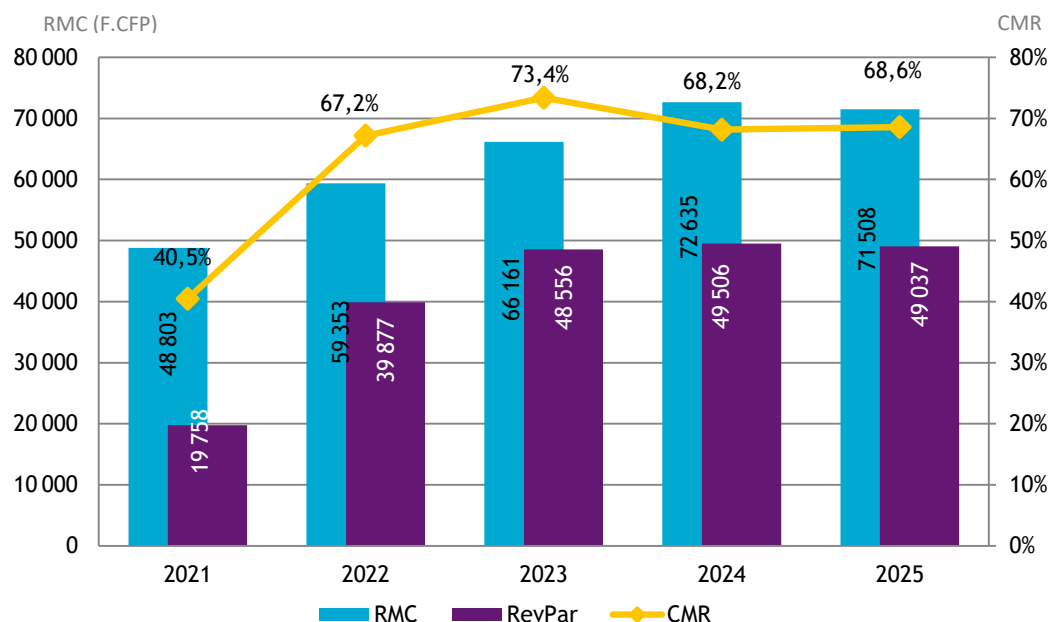
FRÉQUENTATION HÔTELIÈRE

En septembre 2025, le secteur hôtelier international en Polynésie française proposait 81 205 chambres à la location, soit une progression de 6 % par rapport à 2024. Sur la même période, les ventes à la clientèle touristique ont bondi de 9 % par rapport à septembre 2024. Cette dynamique s'explique par une reprise vigoureuse des marchés extérieurs, alors que la fréquentation locale demeure en léger recul. Plus précisément, les ventes vers l'Amérique du Nord enregistrent une hausse de 8 %, celles vers l'Europe s'élèvent à 18 % et celles vers la France hexagonale à 3 %, ce qui contribue au total à une amélioration de 6,5 points du résultat global.

Tous les indicateurs de gestion sont orientés à la hausse : le coefficient moyen de remplissage (CMR) gagne 2,5 points sur un an, pour atteindre 78,9 %. Le revenu moyen par chambre vendue (RMC) reste stable à 71 320 F CFP, tandis que le revenu moyen par chambre disponible (RevPAR) progresse de 3 %, pour s'établir à 56 260 F CFP.

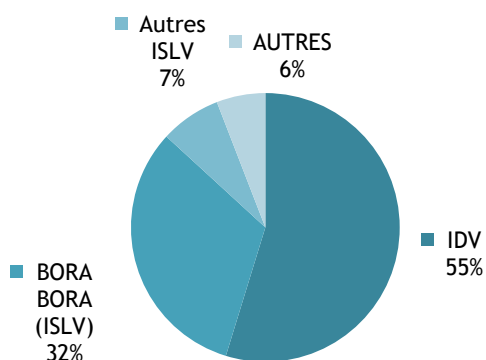
Depuis le début de l'année, le CMR cumulé s'élève à 68,6 %, en hausse de 0,4 point par rapport à l'an passé, et les ventes de chambres sont en augmentation de 9 % sur la période.

INDICATEURS DE GESTION EN CUMUL DEPUIS JANVIER

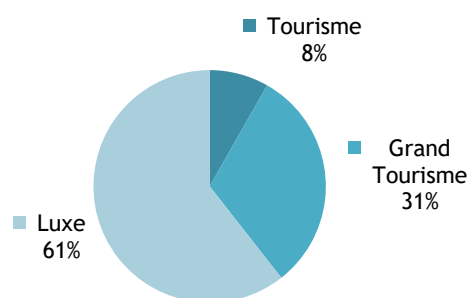


CAPACITÉ HÔTELIÈRE : 81 205 CHAMBRES OFFERTES À LA LOCATION

RÉPARTITION PAR SUBDIVISION



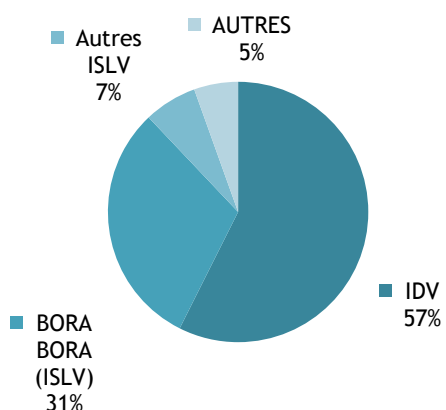
RÉPARTITION PAR CLASSE



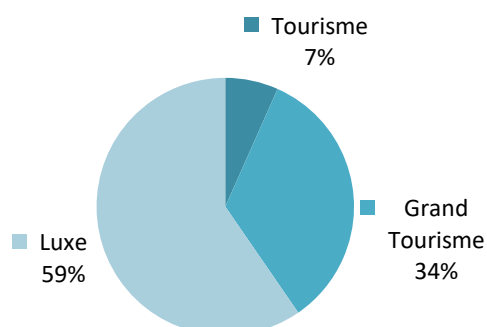
Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

BILAN DE L'HÔTELLERIE : 64 059 CHAMBRES LOUÉES

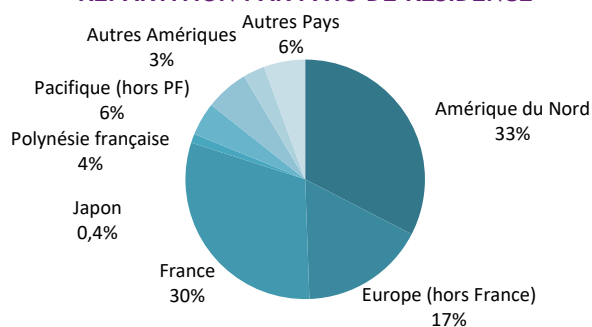
RÉPARTITION PAR SUBDIVISION



RÉPARTITION PAR CLASSE



RÉPARTITION PAR PAYS DE RÉSIDENCE



Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

RÉPARTITION DES CHAMBRES LOUÉES PAR SUBDIVISION ET PAR CLASSE

		SEPT-24	JUIN-25	JUIL-25	AOÛT-25	SEPT-25	VARIATION 2025/2024
		Unité: nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	%
IDV		33 950	31 686	35 305	36 609	37 009	9,0%
	Tourisme	3 540	2 983	3 517	3 770	3 814	7,7%
	Grand Tourisme	12 025	11 626	12 899	13 196	13 494	12,2%
	Luxe	18 385	17 077	18 889	19 643	19 701	7,2%
ISLV		21 724	22 262	23 226	24 398	23 572	8,5%
	Tourisme	447	320	332	449	454	1,6%
	Grand Tourisme	6 450	6 115	6 661	6 873	6 529	1,2%
	Luxe	14 827	15 827	16 233	17 076	16 589	11,9%
AUTRES Subdivisions		2 964	2 774	3 588	4 001	3 478	17,3%
	Tourisme	0	0	0	0	0	NS .
	Grand Tourisme	1 894	1 297	1 352	1 691	1 592	-15,9%
	Luxe	1 070	1 477	2 236	2 310	1 886	76,3%
TOTAL		58 638	56 722	62 119	65 008	64 059	9,2%
	TOTAL Tourisme	3 987	3 303	3 849	4 219	4 268	7,0%
	TOTAL Grand Tourisme	20 369	19 038	20 912	21 760	21 615	6,1%
	TOTAL Luxe	34 282	34 381	37 358	39 029	38 176	11,4%

Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

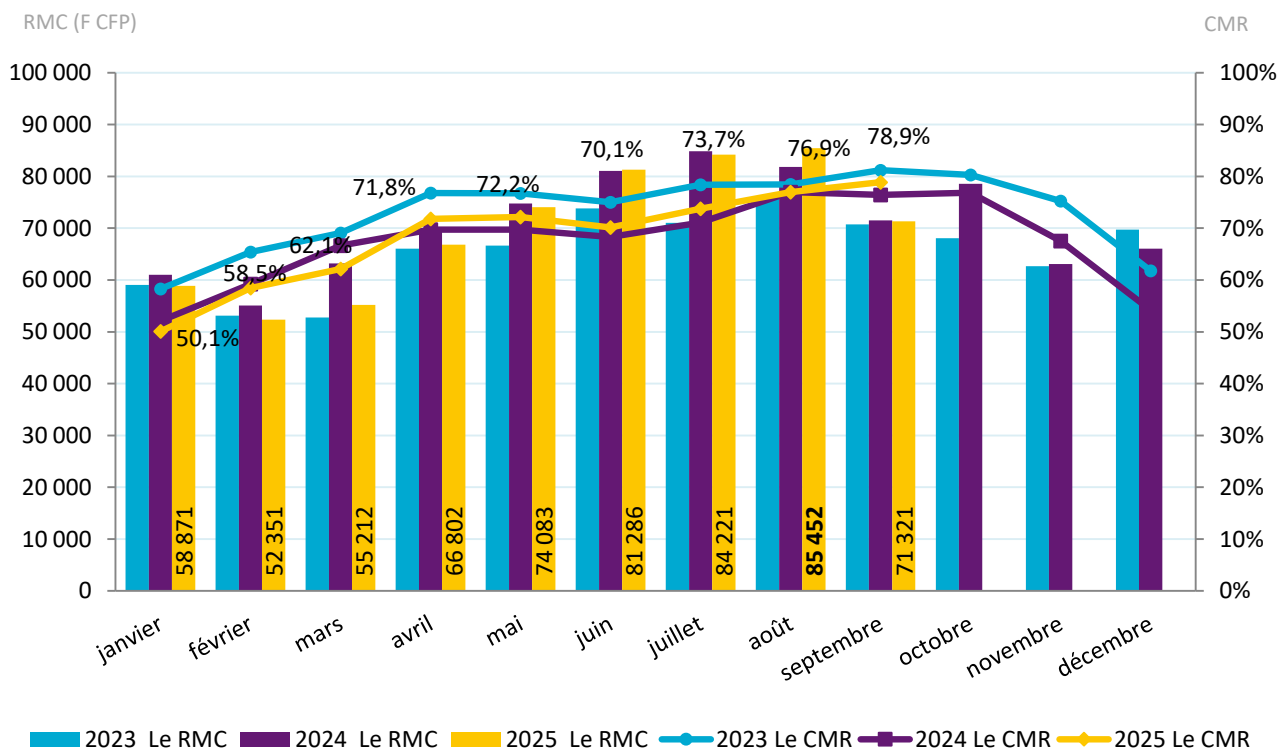
INDICATEURS DE GESTION DE SEPTEMBRE 2025

CHIFFRES DU MOIS

Revenu moyen par chambre louée : 71 321 F.CFP

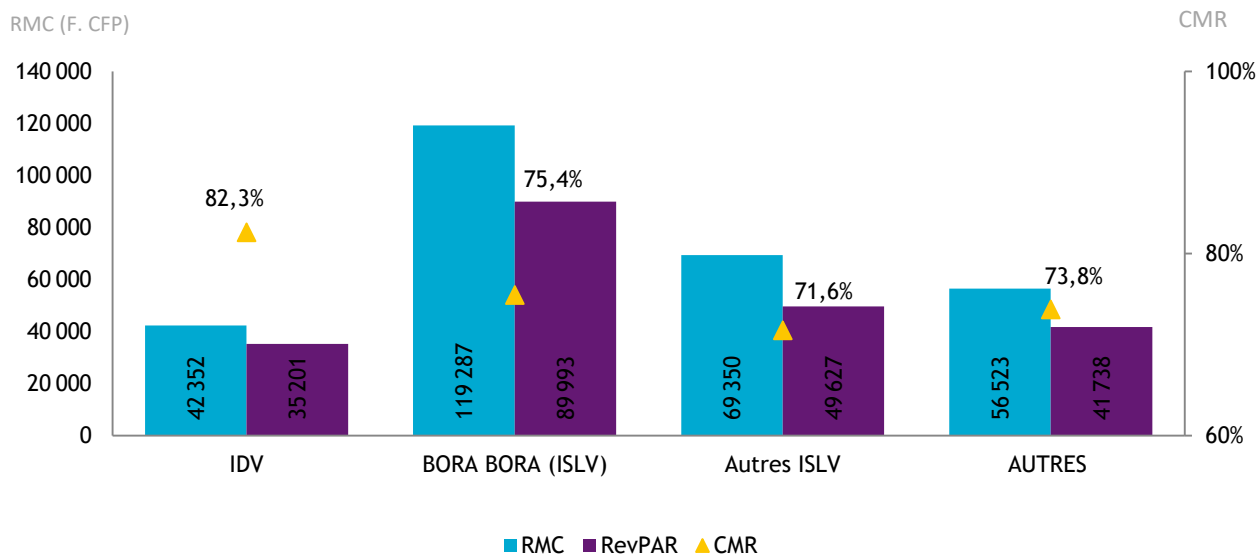
Revenu moyen par chambre disponible : 56 262 F.CFP

Coefficient moyen de remplissage : 78,9%



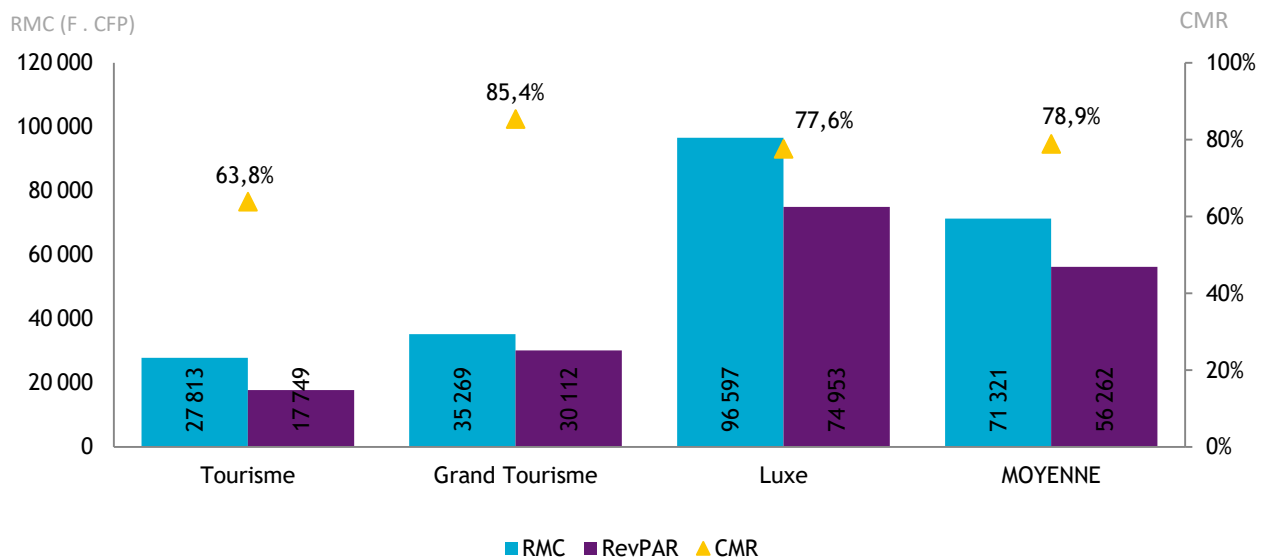
Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

INDICATEURS PAR SUBDIVISION



Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

INDICATEURS PAR CLASSE



Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

DEFINITION

Coefficient Moyen de Remplissage (CMR) : Exprimé en pourcentage, il indique le niveau moyen de fréquentation d'un hébergement sur la période donnée. Il est obtenu en divisant le nombre de chambres louées par le nombre de chambres offertes à la location.

Le Revenu Moyen par Chambre louée (RMC) : Le RMC reflète le prix moyen auquel est louée une chambre sur une période donnée. Il est obtenu en divisant la Recette hébergement par le nombre de chambres louées. Le RMC est exprimé hors taxes.

Le Revenu Moyen par Chambre disponible (RevPar) : Est obtenu en divisant la Recette hébergement par le nombre de chambres disponibles. Il peut également être obtenu en multipliant le RMC par le CMR. Il permet de mieux cerner les liens entre le remplissage et le prix de vente. Le RevPar est exprimé hors taxes.

Luxe, Grand Tourisme ou Tourisme : Correspond à une division par classe de l'hôtellerie internationale. La classe Luxe correspond aux hôtels 4 et 5 étoiles, le Grand Tourisme aux hôtels 3 étoiles et le Tourisme aux hôtels 2 étoiles.

Sources-Méthode

Enquête Fréquentation Hôtelière : L'Enquête Fréquentation Hôtelière (EFH) est réalisée par l'ISPF depuis 2007. Cette opération est réalisée tous les mois de l'année avec le concours de l'ensemble des hôtels internationaux de Polynésie française, référencés dans la liste des hébergements internationaux du service du tourisme, soit 45 établissements offrant 2 771 chambres/bungalows au 31 Janvier 2024. Les hôteliers de Polynésie française répondent à un questionnaire qu'ils transmettent à l'ISPF. Les informations collectées portent sur, l'état d'ouverture, l'origine géographique des clients, le nombre de chambres offertes et vendues ainsi que la recette liée uniquement à l'hébergement. L'ISPF assure l'exhaustivité de la collecte de données ainsi que de leur cohérence.

Le service du tourisme : Le service du tourisme dispose d'une compétence générale en matière de tourisme. Il est chargé de la conception, de la coordination, de la mise en œuvre et de l'évaluation de la stratégie en matière de tourisme, en relation avec les entités publiques et privées ad hoc. Il gère entre autre les répertoires concernant l'offre en hébergement touristique.